

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/09/24-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 septembre 2019,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le code de l'Éducation,
Vu le code de la Commande Publique,
Vu le Code Civil,

DÉCIDE :

**OBJET : Transaction entre Aix-Marseille Université et le mandataire du
groupement d'entreprises titulaire du marché soit la société SPIE BATIGNOLLES
SUD EST**

Le conseil d'administration approuve la transaction entre Aix-Marseille Université et le mandataire du groupement d'entreprises titulaire du marché soit la société SPIE BATIGNOLLES SUD EST telle que présentée dans les documents annexés au procès-verbal.

Cette délibération est adoptée par 17 voix pour et 3 contre.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 20

Fait à Marseille, le 24 septembre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

